

Procès-Verbal
Conseil Municipal
du 14 février 2025
à la mairie de Chichilianne

Patrick Beaufiles	E	Franck Beaume	P	Jacqueline Bonato	P
Jean-Noël Bouvier	P	Marie-Pierre Joubert	P	Daniel Martin	P
François Sroczynski	P	Éric Vallier	P	Martine Corréard	I

P = présent ; E = excusé ; A = absent ; I = invité
Pouvoir : Patrick Beaufiles donne pouvoir à Daniel Martin
Public : 5 personnes

Début de la réunion : 9h40
Fin de la réunion : 12h00

Le conseil municipal débute :

Le procès-verbal du conseil municipal du 10 janvier 2025 est lu en début de séance pour approbation.

Vote : pour

Abstention des excusés absents lors des conseils.

Le conseil municipal adopte le compte-rendu du 10 janvier 2025.

Ordre du jour :

Délibérations :

- 1 – Protection sociale complémentaire prévoyance – Adhésion à la convention de participation proposée par le CDG38
- 2 – Salle Polyvalente – Tarifs location
- 3 – Autorisation signature achat parcelles E304 E370 E397 et F179
- 4 – Redevances Agence de l'Eau – « Réseaux d'eau potable » et « Systèmes d'assainissement collectif »
- 5 – Demande de subventions des voiries de la commune
- 6 – Demande de subventions – Dessertes forestières « Côte Longue » et « Les Ruines »
- 7 – Prêts – Conduite eau – Ruthière
- 8 – Adhésion Batiwatt (TE38)
- 9 – Signature autorisations d'urbanisme – Permis d'aménager et déclaration préalable

Divers

1 – Protection sociale complémentaire prévoyance –
Adhésion à la convention de participation proposée par le CDG38 (Centre de gestion)

Dossier suivi par Éric Vallier

A compter du 1^{er} janvier 2025 les employeurs publics doivent contribuer au financement des garanties d'assurance de protection sociale complémentaire « prévoyance » pour un montant minimum de 7 € mensuel.

Le conseil municipal décide :

- d'adhérer à la convention de participation pour le risque « prévoyance » conclue entre le CDG38 et le groupement Collecteam / Allianz Vie, à compter du 1^{er} janvier 2025,
- d'accorder sa participation financière aux fonctionnaires titulaires et stagiaires ainsi qu'aux agents contractuels en activité ayant adhéré au contrat attaché à la convention,
- de fixer le niveau de participation financière de la collectivité à hauteur de 50% du montant de la participation par agent de l'option de base par mois.

Délibération adoptée à l'unanimité pour autoriser Monsieur le Maire à signer toutes les pièces afférentes à l'adhésion de la commune à la convention de participation pour la « prévoyance ».

2 – Salle Polyvalente – Tarifs location

Dossier suivi par Jacqueline Bonato

La trésorerie demande qu'une délibération soit prise afin de clarifier les tarifs de location de la salle.

Il est décidé que le tarif, ayant 3 niveaux : 100 % - Gratuit – Association, sera donné au coup par coup suivant la demande.

Délibération adoptée à l'unanimité.

3 - Autorisation signature achat parcelles E304 E370 E397 et F179

Dossier suivi par Daniel Martin

Parcelles mitoyennes à celles de la commune, sur l'Alpage de Charbonnier pour un montant de 2 200 € ainsi que les frais de notaire.

Délibération adoptée à l'unanimité. Autorisation est donnée à Monsieur le Maire de signer l'acte et de régler le montant de 2 200 € ainsi que les frais de notaire.

4 - Redevances Agence de l'Eau – « Réseaux d'eau potable » et « Systèmes d'assainissement collectif »

La redevance pour prélèvement sur la ressource en eau est maintenue, mais les redevances pour pollution de l'eau d'origine domestique et de modernisations des réseaux de collecte sont remplacées par une redevance « consommation d'eau potable ».

Cela implique donc une augmentation d'environ 50% sur les redevances.

(Pour information, cela est imposé aux communes, mais une délibération est obligatoire... !!!).

Délibérations adoptées à l'unanimité.

5 - Demande de subventions des voiries de la commune

Dossier suivi par Daniel Martin

Les travaux prévus pour le projet portant sur plusieurs années, réfection de la voirie, s'élèvent à 98 625 € HT.

Des demandes de subventions peuvent être faites auprès du département (de 30 à 40%).

Délibération adoptée à l'unanimité pour autoriser Monsieur le Maire à effectuer les demandes de subventions essentielles à la réalisation des travaux de voiries.

6 – Demande de subventions – Dessertes forestières « Côte Longue » et « Les Ruines »

Dossier suivi par Daniel Martin

Il est rappelé l'historique du projet : créations de dessertes forestières à fin d'exploitation des bois communaux et privés.

- « Les Ruines » côté Ruthière par transformation d'une piste en route forestière,
- « Côte Longue » côté Praorzel par création d'une route forestière.

Ce projet permettra non seulement à la commune, mais également aux propriétaires voisins, l'exploitation des bois et forêts.

Le conseil municipal décide de porter le projet des dessertes forestière pour un montant estimé à 46 300 € HT. Des subventions à hauteur de 80 % peuvent être faites.

Délibération adoptée à l'unanimité, autorisant Monsieur le Maire à signer les documents relatifs à ce projet et à déposer tout dossier nécessaire à la demande de subvention.

7 – Prêts – Conduite eau – Ruthière

Concernant les travaux d'AEP du hameau de Ruthière, afin de financer les travaux, un prêt doit être réalisé dans l'attente de recevoir les subventions, afin de payer les entreprises intervenantes.

Proposition est faite pour La Banque des Territoires – Caisse des Dépôts pour un Aqua-prêt, pour une durée de 40 ans, taux d'intérêt basé sur le livret A (TLA) + 0,40% de marge, soit environ 2,80 % à ce jour.

Montant variant de 100 000 € à 120 000 € (délibération à venir pour déterminer le montant du prêt).

Délibération adoptée à l'unanimité pour une durée de 40 ans au taux de TLA + marge.

8 – Adhésion Batiwatt (TE38)

Dossier suivi par Jean-Noël Bouvier

La mairie avait missionné le TE38 concernant la consommation énergétique des bâtiments communaux (CEP). Un premier bilan a été présenté aux élus.

Un deuxième service est mis en place depuis janvier 2025 par le TE38 nommé Batiwatt. C'est un accompagnement renforcé à 3 niveaux (les documents sont accessibles en mairie pour le détail).

C'est donc dans la continuité que la Mairie opte pour le niveau 1 qui reflète au mieux les besoins de la commune. Cela portera sur la réalisation d'un inventaire du patrimoine, de son suivi, d'un bilan énergétique, afin d'analyser au mieux où les améliorations doivent être faites pour non seulement faire des économies, mais également pour l'environnement. Il est également prévu un accompagnement avant, pendant et après travaux, le cas échéant...

Il est rappelé que la commune avait adhéré au CEP Expert par délibération de novembre 2021.

Le coût de cette adhésion revient à 1 € par an, par habitant.

Délibération adoptée à l'unanimité pour la souscription au service Batiwatt à compter du 1^{er} janvier 2025 pour 3 ans et donne autorisation à Monsieur le Maire à signer les documents relatifs à cette opération.

9 – Signature autorisations d'urbanisme – Permis d'aménager et déclaration préalable

Cela concerne une demande de La Ferme du Pas de l'Aiguille, Eric Vallier gérant mais également Maire sort de la pièce pour ce sujet.

La délibération ne pouvant être signée ni par le Maire, ni par la 1^{ère} Adjointe, il est désigné François Sroczyński et Patrick Beaufile.

Délibération adoptée à l'unanimité

Divers

En relation avec la délibération 8 : Batiwatt

2 radiateurs à accumulation (la nuit) et un boîtier qui n'est pas un thermostat mais un ventilateur, existent dans la salle du conseil municipal... et ne sont pas tout jeunes.

Proposition est faite de faire une étude pour tous les radiateurs, propriétés de la commune.

PLU

Il est demandé dans le public ce qu'il en est de la réunion prévue avec les habitants de la commune concernant l'élaboration du PLU.

Il est répondu que la demande est bien actée et en recherche d'une date avec le bureau d'étude (2BR) afin de répondre au mieux aux divers questionnements, et pour ce qui concerne, ou pas, le PLU.

Le cahier mis à disposition au secrétariat se remplit bien et montre, tout comme le nombre de participants important lors de la première réunion publique, l'intérêt porté à l'élaboration de ce PLU.

ATTICORA / SILVAE

Une présentation a été faite aux élus concernant une convention tripartite d'approvisionnement en bois façonné entre la commune, l'ONF et SILVAE (Atticora et Silvaé travaillent en étroite collaboration : « sœurs jumelles »). Le dossier est en cours, une délibération sera faite pour prendre 1 part sociale (100 €) et une autre concernant la vente de bois.

ABC

Le service civique travaille sous contrat de la commune au secrétariat de la mairie. Les activités vont reprendre au printemps. Tout s'organise.

Artisans de la Terre

La commission tourisme travaille sur le dossier, en prévision, l'entretien, qui ? commune, propriétaires ? des postes d'observation qui ont bien évolué par la pousse des arbres → changement de paysage. Il existe un livret qui commence à dater. Le refaire ? avec les évolutions paysagères... Pourquoi pas en lien avec l'ABC... Dossier en cours.

Lagunage

- Dossier curage – bien avancé. Des conventions sont à faire (en cours) mais une compensation est demandée de la part des propriétaires (100€ 120€ l'hectare, soit environ 5 000 € l'ensemble – à savoir que si on fait appel à une entreprise cela aura un coût plus conséquent).
- Analyses à refaire car les premières font ressortir des fluoranthène (hydrocarbure aromatique polycyclique) dans les boues.

Voirie La Clavelière

Entreprise Pellissard

Les travaux vont commencer. Un concassage est demandé.

Chaumailoux

Un 2^{ème} devis vient d'arriver. Le dossier de demande de subventions va être déposé.

Prochaine(s) réunion(s)

Il est prévu un Conseil municipal le vendredi 4 avril 2025 à 9h30 dans la salle du Conseil municipal.
(Entre temps, un conseil municipal est prévu le 28 mars 2025 à 9h30)

Compte-rendu

Établi par Marie-Pierre Joubert et Daniel Martin

Validé au Conseil municipal du 28 mars 2025

(Tous les documents sont accessibles en consultation en mairie).